

## **DROIT DE REPONSE/Lettre de lecteur**

### **La transition énergétique : tous concernés et tous acteurs**

Lors de sa conférence de presse de mercredi 26 août, le collectif « Sauvez l'Echelette » a attaqué Groupe E sur plusieurs points en lien avec le projet éolien des Quatre Bornes. Nous aimerions rétablir ici certaines informations erronées diffusées dans les médias.

Contrairement à ce qui a été avancé Groupe E SA n'est pas uniquement fribourgeois : la société est née de la fusion des Entreprises Electriques fribourgeoises SA et d'Electricité Neuchâteloise SA en 2005. Groupe E SA est aussi actionnaire à 10% des Bernische Kraftwerke (BKW), société qui détient elle-même 84.3% de La Goule qui exploite le réseau de Sonvilier. Groupe E Greenwatt SA est une société-fille de Groupe E SA à hauteur de 80%. Cette dernière appartient également à l'Etat de Neuchâtel (10%) et à la Ville de Sion (10%).

### **225 millions de francs subventions pour les 25 ans d'exploitation ?**

Elément réjouissant : même si les chiffres avancés sont approximatifs, les opposants admettent que le projet est rentable. Ce qui est bien le cas grâce au soutien financier des consommateurs. Les montants qui sont prélevés dans toute la Suisse auprès l'ensemble des utilisateurs des réseaux en faveur des énergies renouvelables sont nécessaires durant la phase de la transition énergétique. Ni le solaire, ni la biomasse ni l'éolien ne seraient actuellement possibles sans ces prélèvements supplémentaires . Précisons toutefois que les futurs exploitants du parc éolien des Quatre Bornes (soit EJDPE Sàrl, regroupant les agriculteurs à l'origine du projet et les deux communes-sites (20%), Groupe E Greenwatt (70%), ainsi que de deux financements participatifs et paraétatiques (10%)) percevront des moyens en provenance de ces prélèvements pour assurer un prix équitable de cette énergie renouvelable régionale. Ceux-ci incluent une rémunération pour l'important risque économique qui est pris et un rendement de 5% sur le capital investi. Les montants ainsi perçus complètent le chiffre d'affaires, mais ne sont pas un bénéfice. Pour la Commune de Sonvilier et ses habitants, les retombées seront d'environ 200'000 francs par année durant 25 ans. Des travaux pour plusieurs millions de francs seront commandés à l'économie locale (4 millions) et régionale (20 millions).

### **Une énergie dont la région serait privée ?**

La mission première de tout exploitant de réseau électrique est d'assurer un approvisionnement énergétique et un acheminement de l'énergie produite qui soient sûrs, performants et efficaces. Ainsi, la topographie et l'infrastructure existante font que le raccordement aux Hauts-Geneveys constitue la meilleure solution technico-économique pour ce parc éolien exemplaire dont la production couvrira 80% de l'électricité totale consommée par les deux communes de Val-de-Ruz et Sonvilier, ménages et entreprises confondus ! Tous les réseaux électriques de Suisse sont interconnectés sans frontières. Ce qui est produit ici est consommé là-bas. L'électricité des Quatre Bornes pourra être utilisée à Sonvilier, Val-de-Ruz, Bienne, Lausanne ou Zurich.

Le développement du parc éolien des Quatre Bornes répond aussi à un intérêt national et cantonal ; les développeurs, les communes et les agriculteurs de la région l'ont bien compris.

Alain Sapin, Président du Conseil d'administration de Groupe E Greenwatt

Pierre Oberson, membre du Conseil d'administration de Groupe E Greenwatt